TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

Description de la situation professionnelle à partir de laquelle le dispositif visant à la certification est initié :

Le chef de projet en rénovation énergétique est impliqué dans diverses situations professionnelles et responsabilités liées à l'efficacité énergétique et à la durabilité des constructions.

1. Analyse de l'état existant des bâtiments afin d'identifier les domaines d'amélioration potentiels en matière d'efficacité énergétique. Cela implique l'inspection de l'ensemble des éléments de l'enveloppe du bâtiment ainsi que des systèmes de production de chauffage, de refroidissement, d'eau chaude sanitaire, de ventilation, et d'éclairage.

2. Proposition de solutions d'efficacité énergétique dans le cadre d'audits, pour améliorer la performance énergétique du bâtiment. Il peut s'agir de recommandations concernant l'installation de matériaux d'isolation, la mise en place de systèmes de régulation de la température, le remplacement d'équipements obsolètes par des solutions plus efficaces, etc.

3. Élaboration de projets d'amélioration énergétique par la mise en place de la planification détaillée des projets visant à mettre en œuvre les solutions d'efficacité énergétique proposées. Cela comprend la définition des budgets, l'établissement d'un calendrier de travail, la coordination des équipes de conception et de réalisation, ainsi que l'obtention des autorisations nécessaires.

4. Suivi des travaux une fois les projets lancés pour superviser leur avancement, s'assurer que les travaux sont réalisés conformément aux spécifications techniques et aux normes de qualité, et veiller à ce que les délais soient respectés.

5. Analyse des performances : Après l'achèvement des projets, effectuer des analyses de performance pour évaluer les économies d'énergie réalisées et vérifier si les objectifs d'efficacité énergétique ont été atteints. Cela peut inclure la collecte et l'analyse de données de consommation d'énergie.

6. Sensibilisation et formation : activités de sensibilisation et de formation pour informer les occupants du bâtiment sur les pratiques d'utilisation économe de l'énergie et les avantages de l'efficacité et la sobriété énergétique.

7. Veille technologique et réglementaire en se tenant informé des dernières avancées technologiques dans le domaine de l'efficacité énergétique, ainsi que des réglementations en vigueur concernant les normes de construction et de performance énergétique.

8. Gestion budgétaire et administrative : gérer les aspects budgétaires et administratifs, tels que l'établissement de devis, la gestion des achats et des contrats, ainsi que la communication avec les parties prenantes du projet.

Ces situations professionnelles ne sont pas exhaustives, mais elles donnent un aperçu des tâches et responsabilités qu'un chargé de projet en rénovation énergétique pourrait rencontrer au cours de son travail.

Cette certification s'adresse à des personnes titulaires d'un diplôme de niveau 4 dans le domaine du bâtiment et de l'énergie

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPÉTENCES 1 : **Réaliser l'état des lieux d'un bâtiment dans le cadre d'un projet de rénovation énergétique d'un bâtiment**			
ACTIVITÉ 1 *Définition du projet de rénovation énergétique, de ses objectifs et des étapes à suivre* *Le technicien chef de projet en rénovation énergétique étudies le projet de rénovation envisagé en venant récolter les différents éléments nécessaires à son dimensionnement, en planifiant les différentes étapes et en y associant les besoins nécessaires à sa réalisation. Il prend en compte la réglementation applicable afin de cadrer au mieux le projet*	C1. Récolter des données de référence fiable afin de compléter la base documentaire permettant d'établir un état des lieux du bâtiment conforme à la réalité en questionnant le client sur ses besoins, ses attentes, ses contraintes et sa situation personnelle tout en adoptant sa posture face à des personnes en situation de handicap, en utilisant des outils de recueil des informations transmises, en se référant à des bases de données existantes.	**<u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE (compétences 1 à 3) - Analyse et définition du projet de rénovation énergétique :</u>** Pendant 10 minutes et individuellement, sur un cas pratique donné et documenté (profil clients, photos, plans, documents administratifs, factures énergétiques, DPE, …), le candidat explique au maître d'ouvrage (joué par un juré selon profil client attribué) l'intérêt et les grandes étapes d'une rénovation énergétique, les modalité de l'évaluation énergétique, et recueille ses besoins et attentes sur une fiche de renseignement.	- La posture et la clarté des propos lors de la visite d'état des lieux sont adaptées au client : propos techniques vulgarisés, prise en compte le cas échéant d'une situation de handicap - Le recueil des besoins et attentes du client, dans le cadre d'un projet de rénovation, ses usages (température de consigne, scénario d'occupation) ainsi que sa situation fiscale, sont correctement collectés et retranscrits dans une fiche de renseignement - Les documents nécessaires à l'analyse préalable du projet (fiche de renseignement du client, photos, plans, documents administratifs, factures énergétiques …) sont identifiés et collectés
	C2. Planifier les différentes étapes du projet de rénovation énergétique de son évaluation à sa réalisation afin d'assurer une réalisation organisée et pertinente, sur le volet organisationnel, administratif et financier, en s'appuyant sur la réglementation en vigueur et en utilisant des outils de planification et d'organisation.		- Les objectifs et étapes d'une démarche d'amélioration énergétiques (économies d'énergie, confort, impact environnemental et sanitaire) sont correctement décrits - Le contexte réglementaire est maîtrisé par la prise en compte des différentes constituantes des étapes du projet : règles de financement, règles administratives - Les étapes de la prise de contact client à l'évaluation énergétique sont maitrisées et planifiées : visite d'état des lieux, temps nécessaire à la réalisation de l'étude, restitution de l'étude énergétique
	C3. Déterminer la méthode et les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation de l'étude énergétique et environnementale du bâtiment afin de respecter le cadrage établi, en s'appuyant sur les exigences réglementaires pour la qualification des personnels et les outils adaptés aux différentes évaluations à réaliser.		- Le choix de la méthode d'évaluation énergétique et environnementale est adapté à l'objectif - Les ressources humaines sont adaptées à la réalisation de l'étude énergétique et environnementale (expertise, qualifications nécessaires) - Les ressources matérielles (outils de mesure, logiciel) sont adaptées à la réalisation de l'étude énergétique et environnementale - Les outils de relevé et de prise de note nécessaires à la réalisation de l'état des lieux sont préparés

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

ACTIVITÉ 2 *Collecte des données pertinentes nécessaires à la réalisation de l'évaluation énergétique et environnementale* *Le technicien chef de projet en rénovation énergétique vient collecter des données lui permettant de faire un état des lieux de départ du bâtiment selon le projet envisager en définissant l'existant (structure architecture l'équipement) et en réalisant des mesures. Cette étape permettra ensuite l'analyse de ces données pour un projet de rénovation énergétique efficace.*	C4. Identifier les particularités architecturales du bâti et de son environnement proche, ainsi que la typologie de la structure, des matériaux d'enveloppe et des équipements techniques, afin de modéliser le bâtiment, en s'appuyant sur les outils de relevé adaptés, et en utilisant un logiciel de modélisation du bâtiment.	**<u>ÉTUDE DE CAS PRATIQUE INDIVIDUELLE (Compétences 4 à 9) - Relevés, mesures et collecte de données :</u>** Individuellement, pendant 2 heures et sur un poste informatique individuel, sur un cas donné et documenté (fiche de renseignement du client, photos, plans, coupes, élévations, documents administratifs, factures énergétiques, DPE), le candidat réalise l'état des lieux d'un bâtiment : - Il identifie les pathologies et les potentiels diagnostics complémentaires - Il réalise les métrés, calculs de surfaces/volumes et l'évaluation des caractéristiques du bâtiment, en précisant les outils, appareils et méthodes adéquates permettant d'y parvenir. - Il réalise une évaluation énergétique initiale du bâtiment à l'aide d'un logiciel reconnu et adéquate aux standards actuel de la réglementation - Il rédige une analyse critique de la situation initiale (niveau de performance actuel, pathologies et problématiques rencontrées, actions de rénovation prioritaires) et confronte les consommations énergétiques calculées et réelles L'ensemble du travail est remis au responsable de l'examen puis évalué par un jury de façon asynchrone.	- Les particularités architecturales, l'environnement proche et les usages du bâtiment sont analysés et décrits dans un outil de relevé - Les typologies de structure, de matériaux d'enveloppe (parois opaques et vitrées) et d'équipements techniques (CVC, éclairage) sont reconnues et décrits dans un outil de relevé - Les caractéristiques techniques et l'état de vétusté des matériaux et équipements sont correctement décrits dans un outil de relevé
	C5. Réaliser des mesures afin d'évaluer les caractéristiques techniques des matériaux d'enveloppe et des systèmes, ainsi que leur niveau de vétusté, à l'aide d'appareils et d'outils de mesure adéquats et en se référant aux réglementations en vigueur sur les règles de ces mesures.		- Les outils de relevés (laser mètre, vitro mètre, wattmètre, thermomètre) utilisés permettent de déterminer les caractéristiques physiques du bâtiment étudié - Les méthodes de relevés utilisées permettent un traitement efficace des données collectées dans le cadre de l'évaluation énergétique et environnementale - Les métrés, calcul de surfaces et volumes sont réalisés correctement : méthode de calcul est maîtrisée et conforme aux attendus de la réglementation

	C6. Identifier les pathologies du bâtiment existant contribuant potentiellement à l'insalubrité du logement, en se basant sur une inspection visuelle et des diagnostics complémentaires, afin d'apporter des corrections adaptées et de ne pas dégrader la performance et la durabilité du bâti lors de la rénovation énergétique.		- Les pathologies et potentiels désordres liés à une rénovation sont identifiés et leurs causes sont correctement analysées.
			- Les diagnostics obligatoires et complémentaires sont connus et pris en compte à savoir :
			  - performance énergétique (DPE)
			  - risque d'exposition au plomb
			  - présence ou l'absence d'amiante
			  - état de l'installation électrique si elle a plus de 15 ans
			  - état de l'installation au gaz si elle a plus de 15 ans
			  - état des risques naturels et technologique.
			  - présence ou non de termites
			  - état de l'installation d'assainissement non collectif

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

ACTIVITÉ 3 *Analyse des données énergétiques et réalisation de l'évaluation énergétique et environnementale de l'état initial* *En possession des différents éléments récoltés à savoir la nature et l'objectif du projet, l'état des lieux du bâtiment et les données existante et de mesures réalisées virgule le technicien chef de projet en rénovation énergétique vient analyser ces éléments afin de réaliser une évaluation énergétique et de pouvoir en déduire les solution d'amélioration de cette performance énergétique à réaliser.*	C7. Analyser les données énergétiques en s'appuyant sur les documents collectées (relevés, lecture de plans et repérage, factures, DPE, autres diagnostics …), afin de réaliser l'évaluation énergétique et environnementale en utilisant des logiciels d'analyse énergétique selon les normes et méthodes de calcul en vigueur.		- L'ensemble des sources de déperditions énergétiques est identifié (Parois verticales, menuiseries, toitures, sols, ventilation, ponts thermiques) - Le profil de consommation du bâtiment est établi selon les données récoltées - Le calcul des déperditions surfaciques et linéiques est conforme aux règles de calcul en vigueur (Th-U)
	C8. Réaliser une évaluation énergétique et environnementale dans le but de qualifier la performance énergétique et environnementale initiale du bâtiment, en utilisant des méthodes de calcul et logiciel reconnus et adaptés, en effectuant la modélisation via des logiciels de modélisation énergétique permettant la mise en relation des différentes installations et les données récoltées		- L'utilisation de logiciels d'évaluation de la performance du bâtiment (BIM, logiciel fournisseurs d'équipement) permet la représentation de l'évaluation énergétique réelle du bâtiment - Les méthodes de calculs et logiciels utilisés permettent la mise en forme des données récoltées en amont
	C9. Réaliser une analyse critique de la situation initiale, en confrontant les besoins du maître d'ouvrage, les freins techniques et les résultats de l'évaluation énergétique et environnementale, dans l'objectif de proposer des pistes d'amélioration énergétique cohérentes éventuelles en les classant par priorité d'action.		- L'analyse critique de l'état des lieux est présenté de façon claire et compréhensible (schémas, graphiques, photos, conclusion…) - Les actions prioritaires de rénovation sont identifiées (vétusté, faible performance, dysfonctionnement, pathologie, insalubrité, besoin prioritaire client) - Les autres actions potentielles sont prédéfinies en fonction des besoins clients et objectifs énergétiques

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPÉTENCES 2 : **Concevoir une offre de travaux visant l'amélioration de la performance énergétique et environnementale d'un bâtiment, ainsi que le confort des occupants**			
ACTIVITÉ 1 *Élaboration des solutions techniques visant l'amélioration des performances énergétiques du bâtiment* *En s'appuyant sur un état des lieux préalablement réalisé virgule le chef de projet technicien en rénovation énergétique définit les solutions les plus adaptées en matière d'isolation de l'enveloppe et des équipements à mettre en place afin d'obtenir une performance énergétique dans les règles de l'art et les recommandations et réglementations environnementales en vigueur.*	C1. Définir des solutions d'isolation de l'enveloppe, en bâti ancien et contemporain afin d'améliorer la performance énergétique de l'enveloppe et le confort des occupants, en prenant en compte les caractéristiques constructives et techniques du bâtiment et selon les innovations technologiques, les règles de l'art et les recommandations et réglementations environnementales en vigueur.	**<u>ETUDE DE CAS INDIVIDUELLE PUIS ENTRETIEN AVEC UN JURY - Élaboration d'une offre globale d'amélioration de la performance énergétique</u>** Individuellement pendant 2 heures, sur un poste individuel informatique, selon un cas documenté (évaluation énergétique de l'état existant, synthèse d'entretien et recueil des besoins du maître d'ouvrage, photos, plans, factures énergétiques), le candidat élabore une offre globale d'amélioration de la performance énergétique et environnementale, répondant aux besoins du maître d'ouvrage et aux exigences réglementaires, en s'appuyant sur des outils/logiciels adaptés : - Le cadrage des besoins d'amélioration de la performance énergétique et environnementale - Les stratégies d'amélioration envisagées concernant l'isolation du bâtiments et l'optimisation des équipements - L'estimation des gains énergétiques pour chaque scénario d'amélioration énergétique et environnementale proposé - L'estimation des émissions de gaz à effet de serre pour chaque scénario d'amélioration énergétique et environnementale proposé - L'estimation financière en coût global, intégrant les aides financières, pour chaque scénario d'amélioration énergétique et environnementale proposé L'offre préparée est remise au responsable de l'examen à l'issu du temps imparti. Puis individuellement, pendant 25 minutes face à un jury :	- Les solutions proposées d'amélioration thermique de l'enveloppe (isolation des parois opaques, remplacement des menuiseries,), prennent en compte les caractéristiques du bâtiment (matériaux de construction, ponts thermiques, interfaces et interactions avec les autres lots …), les éventuelles pathologies du bâti, et sont conformes aux règles de l'art et aux exigences réglementaires - L'impact énergétique et environnemental et l'impact sur le confort du choix des solutions sont évalués - Les techniques de mise en œuvre et limites de prestation sont décrites succinctement
	C2. Définir des solutions d'optimisation ou de remplacement des systèmes énergétiques afin d'améliorer l'efficacité énergétique des systèmes., en prenant en compte les caractéristiques et pathologies du bâtiment, en prenant en compte les caractéristiques constructives et techniques du bâtiment, selon les innovations technologiques, les règles de l'art et les recommandations et réglementations environnementales en vigueur.		- Les solutions proposées d'optimisation ou de remplacement des systèmes de chauffage, de refroidissement, de ventilation, de production d'Eau Chaude Sanitaire et d'éclairage, sont adaptées à l'existant et aux éventuelles pathologies du bâti et sont également conformes aux règles de l'art et aux exigences réglementaires - Le dimensionnement des systèmes prend en compte la stratégie de rénovation de l'enveloppe et les usages du bâtiment - Les techniques de mise en œuvre sont décrites succinctement - L'intégration de solutions techniques ENR a fait l'objet d'une analyse des besoins du client et d'une étude de faisabilité technique - L'impact énergétique et environnemental du choix des solutions est évalué

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

ACTIVITÉ 2 *Réalisation du chiffrage des travaux de rénovation énergétique* *Sur la base des solutions retenues afin d'améliorer la performance énergétique du bâtiment, le technicien chef de projet en rénovation énergétique bien réalisé le chiffrage de l'ensemble des travaux et intègre les différentes aides disponibles selon le profil du client.*	C3. Évaluer le coût des travaux de solutions techniques d'amélioration énergétique de l'enveloppe et des systèmes, afin de définir l'enveloppe d'investissement travaux nécessaire au projet de rénovation de la maîtrise d'ouvrage, en prenant en compte le coût des équipements selon un dimensionnement adapté, le coût des matériaux et la main d'œuvre dans un souci d'atteinte de résultat d'amélioration de la performance et du confort énergétique voulu par le client.	le candidat présente son offre technico-économique à l'aide d'un support de présentation soutenu à l'oral devant un jury d'évaluation. Le jury pose des question au candidat sur l'offre technico-économique exposée	- L'estimation des coûts réalisée précise les détails des différents postes de travaux indissociablement liés au programme de travaux prévu : équipement, matériaux, main d'œuvre - La méthode de calcul de coût s'appuie sur des devis de fournisseurs et de corps de métier agréé dans l'activité de rénovation énergétique
	C4. Calculer les aides financières possibles et éligibles pour le projet de rénovation énergétique afin de calculer le reste à charge à la maîtrise d'ouvrage, en fonction du profil client, des travaux ciblés, et selon les conditions d'aide des entités régionales et/ou d'état possibles.		- Les différents dispositifs d'aides financières existants et les sources d'information pour y accéder sont connus - Le calcul des aides mobilisables est conforme à l'éligibilité du client (situation familiale, revenu fiscal) et des travaux prévus (nature, critères de performance)
ACTIVITÉ 3 : *Proposition d'une stratégie de rénovation de qualité, répondant aux objectifs fixés avec le client* *Le technicien chef de projet en rénovation énergétique propose aux clients une stratégie de rénovation incluant les types de solutions retenues, le chiffrage et les aides disponibles on lui proposant un document récapitulant l'ensemble de ces éléments afin de pouvoir obtenir un l'engagement dans l'accompagnement proposé.*	C5. Établir une stratégie de rénovation énergétique de qualité composée de plusieurs scénarios de travaux afin de répondre aux besoins du maître d'ouvrage dans le contexte identifié, en s'appuyant sur une analyse technique du bâtiment, une analyse financière et en respectant les règles de l'art et réglementations en vigueur dans l'association des travaux.		- Les scénarios de travaux retenus sont en adéquation avec l'existant (caractéristiques du bâti et des équipement, niveau de vétusté, pathologies apparentes), les besoins du client, les règles de l'art et les exigences réglementaires - Les différentes phases de travaux proposées sont cohérentes vis-à-vis de l'atteinte des objectifs énergétiques et prennent en compte les interfaces et interactions entre lots et autres contraintes chantier
	C6. Rédiger le choix d'une proposition technique et financière de scénarios de travaux afin d'aider le maître d'ouvrage à choisir le scénario de rénovation énergétique optimal, en s'appuyant sur des outils et méthodes de rédaction et d'argumentation adaptées si nécessaires aux personnes en situation de handicap, en justifiant ses choix et en insistant sur l'action d'investissement financier et écologique.		- L'offre rédigée inclus une synthèse des solutions techniques d'amélioration de la performance énergétique du bâtiment, ainsi que le coût des travaux et leur financement (calcul du coût d'investissement, des aides financières, du reste à charge). - La présentation du rapport facilite sa compréhension par l'insertion de schéma, graphique, illustrations, et en étant adapté au destinataire notamment à destination d'une personne en situation de handicap. - Des méthodes d'argumentation (CAP, SONCASE, ACRA, …) sont utilisées à bon escient selon les attentes du maître d'ouvrage et adaptées à une éventuelle situation de handicap.

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

REFERENTIEL D'ACTIVITES	REFERENTIEL DE COMPETENCES	REFERENTIEL D'EVALUATION	
		MODALITÉS D'ÉVALUATION	CRITÈRES D'ÉVALUATION
BLOC DE COMPÉTENCES 3 : **Accompagner le maitre d'ouvrage dans la préparation, la réalisation et la réception de ses travaux de rénovation énergétique**			
ACTIVITÉ 1 *Assistance pour la passation des contrats de travaux auprès de la maîtrise d'ouvrage.* *Le technicien chef de projet en rénovation énergétique réalise pour le client le sourcing nécessaire à la réalisation des travaux de rénovation énergétique retenus en analysant les offres des différents corps d'état mobilisés et en accompagnant le client dans le montage de son dossier administratif au regard des aides auquel il peut prétendre.*	C1 Organiser la passation des marchés de travaux afin de garantir les intérêts de la maîtrise d'ouvrage et la bonne réalisation des travaux, en établissant le cadre de la consultation des corps d'état susceptibles d'intervenir dans les travaux de rénovation énergétique à réaliser et en s'appuyant sur la réglementation en vigueur pour qualifier les interventions nécessaires.	**<u>ÉTUDE DE CAS INDIVIDUELLE (Compétences 1 à 3) - Assistance à la passation de travaux :</u>** Pendant 2 heures sur un poste informatique individuel, selon un cadre donné de travaux de rénovation énergétique à réaliser, le candidat réalise une note de synthèse dans laquelle : - Il analyse et classe différentes offres proposées de corps de métier, en s'appuyant sur les critères et attendus définis dans le cadrage d'une consultation. - Il établit un tableau comparatif permettant au maitre d'ouvrage de faire un choix sur différentes offres - Il associe les démarches administratives permettant de mobiliser les aides selon les travaux à réaliser et le profil de la maîtrise d'ouvrage. La note de synthèse est remise au responsable de l'examen à l'issu du temps imparti, puis évalué par un jury de façon asynchrone	- Le cadre de la consultation des corps de métiers est en adéquation avec les travaux énergétique à réaliser : corps de métier correspondant aux travaux à réaliser. - La consultation prend en compte la réglementation applicable aux travaux ciblés : nécessité d'agréments ou certification, assurances spécifiques
	C2. Analyser et comparer les offres des différentes corps d'état afin de guider le maître d'ouvrage dans le choix des entreprises, en s'appuyant sur les éléments contractuels et les exigences réglementaires applicables aux corps d'état intervenant dans les travaux de rénovation énergétique		- La conformité des différents éléments constituant les devis est vérifiée (mentions obligatoires, taux de TVA, éco-conditionnalité des aides…) - Les offres des différents corps d'état sont analysées, comparées et hiérarchisées selon des critères objectifs fixés (critères techniques, financiers, organisationnels, vérification des qualifications requises…) - Les limites de prestations sont identifiées et les doublons sont repérés
	C3. Accompagner le maître d'ouvrage dans le montage du dossier administratif, afin de mobiliser les aides selon sa situation personnelle, en l'orientant sur les démarches administratives à effectuer ou en réalisant les démarches en délégation		- Les offres retenues sont en adéquation avec les aides envisagées - Les démarches administratives à réaliser sont répertoriées et expliquées clairement à la maitrise d'ouvrage : coordonnées, sources, procédures.

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

ACTIVITÉ 2 Préparation, planification et coordination des actions des travaux de rénovation énergétique *Le technicien chef de projet en rénovation énergétique accompagne le client et le représente dans la planification et l'exécution des travaux de rénovation énergétique engagé. Il est le conseiller du client auprès des différents corps d'état mobilisés sur le projet de rénovation énergétique.*	C4. Évaluer les moyens matériels nécessaires à la réalisation des travaux, afin d'allouer les ressources nécessaires à leurs réalisations, en communiquant avec les différents corps de métiers nécessaires et en réalisant le plan d'installation du chantier	**<u>ÉTUDE DE CAS INDIVIDUELLE (compétences 4 à 7) - Planification et suivi d'un projet de rénovation énergétique :</u>** Individuellement sur un poste informatique et pendant 2 heures, sur un projet de rénovation énergétique fourni et documenté (programme de travaux prévus, contraintes du chantier), le candidat réalise un document contenant : - l'analyse des interfaces et interactions des lots concernés - l'identification des points de vigilance - la proposition d'un ordonnancement des travaux et un planning associé - la réalisation d'un plan d'installation de chantier Le document est remis au responsable de l'examen à l'issu du temps imparti et corrigé par un jury.	- Le plan d'installation de chantier répond aux besoins spécifiques des différents intervenants en matière de stockage et de logistique. - Les contraintes environnementales et de sécurité sont intégrées au plan d'installation de chantier
	C5. Élaborer la planification des travaux de rénovation énergétique du bâtiment afin de maîtriser les délais de travaux et atteindre les objectifs de performance et de qualité, en organisant la chronologie d'intervention avec les différents lots, par la mise en place d'outils adaptés (Gantt, Lean management, outils collaboratifs, …)		- Le phasage et l'ordonnancement des travaux sont réalisés via des outils et méthodes adaptées (Gantt, Lean management) - Le planning prend en compte les contraintes et interactions entre les différents lots concernés, permettant d'assurer l'atteinte des objectifs de performance énergétique et de qualité - Les phases critiques et les points singuliers du chantier (coactivité, prédominance d'un corps de métiers) sont signalés sur le planning établi
	C6. Mettre en place des indicateurs de performance et de qualité et en mesurer les résultats tout au long du chantier, via des outils de contrôle, auto-contrôle et de mesure, afin d'apporter les corrections nécessaires en cours de chantier et d'assurer la conformité des travaux		- Les indicateurs de performance et de qualité sont pertinents (respect des durées, chronologie des travaux) - Les méthodes et outils de contrôle, auto-contrôle et de mesure sont maîtrisés (fiche d'auto-contrôle, mesure d'étanchéité à l'air intermédiaire, détection de clash sur maquette numérique
	C7. Assister la maîtrise d'ouvrage à prendre les décisions lors d'imprévus ou de surcoût éventuels afin d'appliquer une relation client basée sur le conseil et l'accompagnement, en communiquant avec lui et les acteurs du projet d'amélioration du bâtiment, en trouvant des solutions respectant les indicateurs clés de performance, en gérant les éventuels conflits selon les situations tout en adaptant sa communication et sa posture face à une personne présentant une situation de handicap.		- Les outils de communications sont connus et utilisés à bon escient les actions entreprises sur les événements imprévus (retards, problème de fournisseur / fournitures) sont relatés - Les solutions misent en place (réunion, compte-rendu, médiations entre acteurs…) sont exposées et documentées

TECHNICIEN CHEF DE PROJET EN RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE – Niveau 5

ACTIVITÉ 3 *Réception d'un chantier de rénovation énergétique et mise en service* *Le technicien chef de projet en rénovation énergétique accompagne le client lors de la réception des travaux une fois qu'ils sont réalisés. Il s'assure de la présence de l'ensemble des documents réglementaires et accompagne le client afin qu'ils puissent pérenniser les actions de rénovation énergétique effectuées.*	C8. Accompagner le maître d'ouvrage lors de la réception des travaux de rénovation énergétique afin de garantir la bonne réalisation des travaux, en s'assurant de la conformité contractuelle sur le dossier des ouvrages exécutés (DOE), technique, réglementaire et sécuritaire des travaux effectués récolter sur une fiche de réception et en le conseillant de façon adaptée notamment en cas d'une situation de handicap sur les recours éventuels en cas de désaccord sur les réalisations	**<u>MISE EN SITUATION PROFESSIONNELLE DEVANT UN JURY D'ÉVALUATION (compétences 8 et 9) - Accompagnement à la réception de travaux de rénovation énergétique :</u>** Pendant 30 minutes, sur un cas de rénovation énergétique fournit et documenté (DOE, fiche réception concernée), le candidat est confronté à une non-conformité lors de la réception de l'un des lots de travaux avec le maître d'ouvrage joué par un des membres du jury d'évaluation. Il doit : - rechercher la fiche technique concernée dans le DOE - valider et expliquer au maître d'ouvrage la non-conformité constatée - utiliser le document support (fiche de réception) adéquate - indiquer au maître d'ouvrage la procédure de gestion de la réserve Le candidat est également amené à sensibiliser le maître d'ouvrage sur les opérations d'entretien/maintenance du lot concerné	- Le déroulement des opérations de réception est adapté à la compréhension du maître d'ouvrage : posture adaptée, vocabulaire adapté - La fiche de réception est correctement complétés : non-conformités au marché relevées - Les garanties et actions de recours sont explicitées à la maîtrise d'ouvrage - Les documents constituant le DOE sont vérifiés et remis au maître d'ouvrage - La validation du client de la conformité des travaux effectuées est effectuée (validation de réception des travaux)
	C9. Sensibiliser le maître d'ouvrage aux usages et opérations d'entretien et de maintenance à mettre en œuvre afin d'optimiser la consommation énergétique, l'impact environnemental et la pérennité de l'ouvrage, en s'appuyant sur des conseils et guides d'usage et d'entretien		- L'utilisation des équipements expliquée au client est conforme à la notice - La méthode mise en place est adéquate au besoin de compréhension du client pour l'utilisation optimale de l'équipement : démonstration, supports, schémas…) - Les conseils d'entretien et de maintenance donnés au client sont conformes aux recommandations du constructeur / fabricant (notice, mode d'emploi…) - La communication établie permet la transmission conforme des éléments (reformulation, questionnement, écoute…)